

GIF SUR YVETTE

COMPTE

ADMINISTRATIF

2022

Balance des dépenses d'investissement de 2022 en M€

Nature des dépenses	Crédits ouverts	Mandats émis	Crédits reportés	Crédits annulés
Dépenses d'équipement et piscine	47.56	23.15	18.29	6.12
Dépenses financières	3.33	2.63	0.00	0.70
Opérations d'ordre	0.10	0.10	0.00	0.00
Solde d'exécution de 2021	1.36			
TOTAL	52.35	25.88	18.29	6.82

Un effort d'investissement soutenu dans la durée

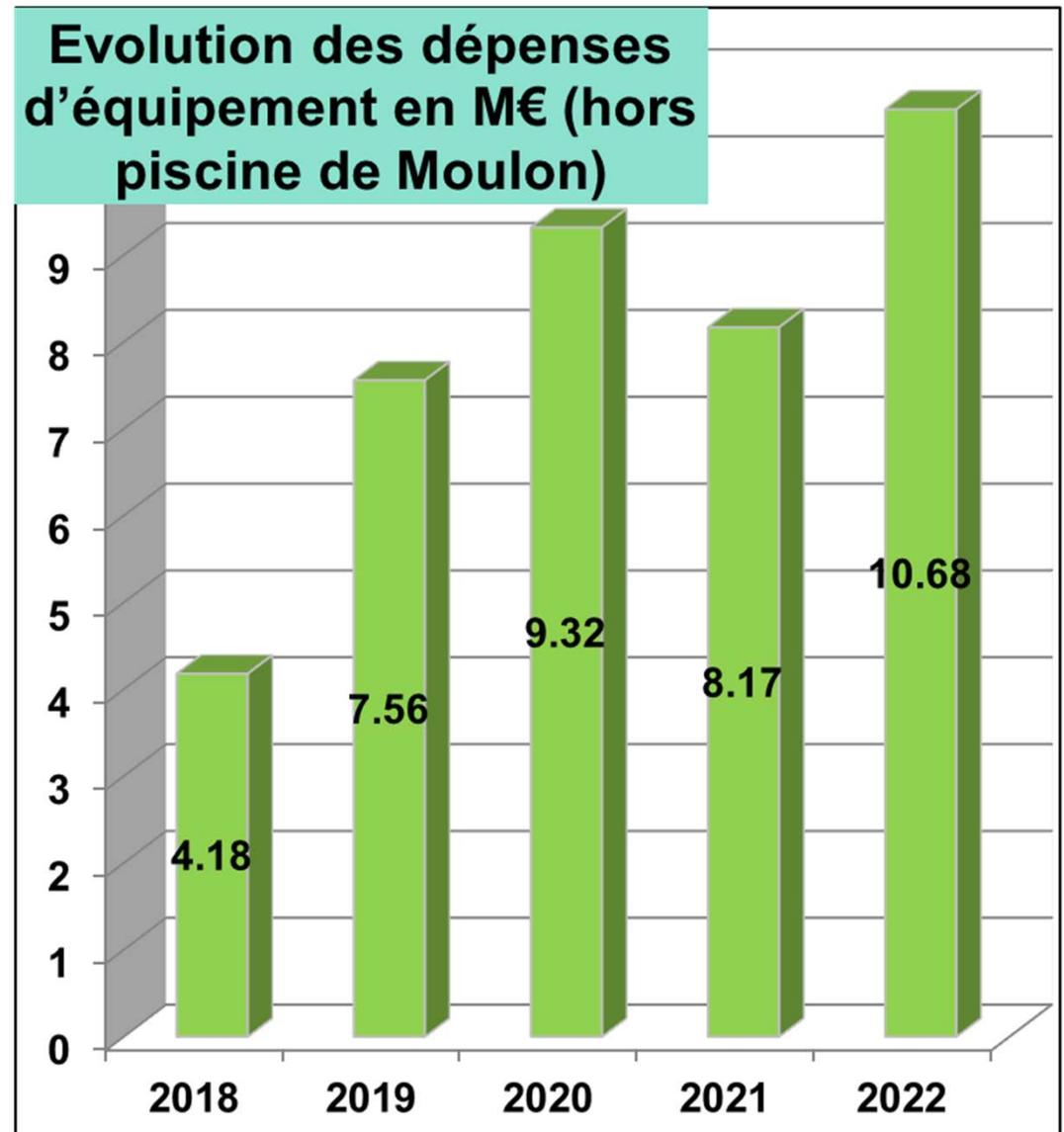
*L'exercice 2022 se caractérise
par :*

*.la réhabilitation thermique du
groupe scolaire du Centre et la
rénovation de ses abords
extérieurs*

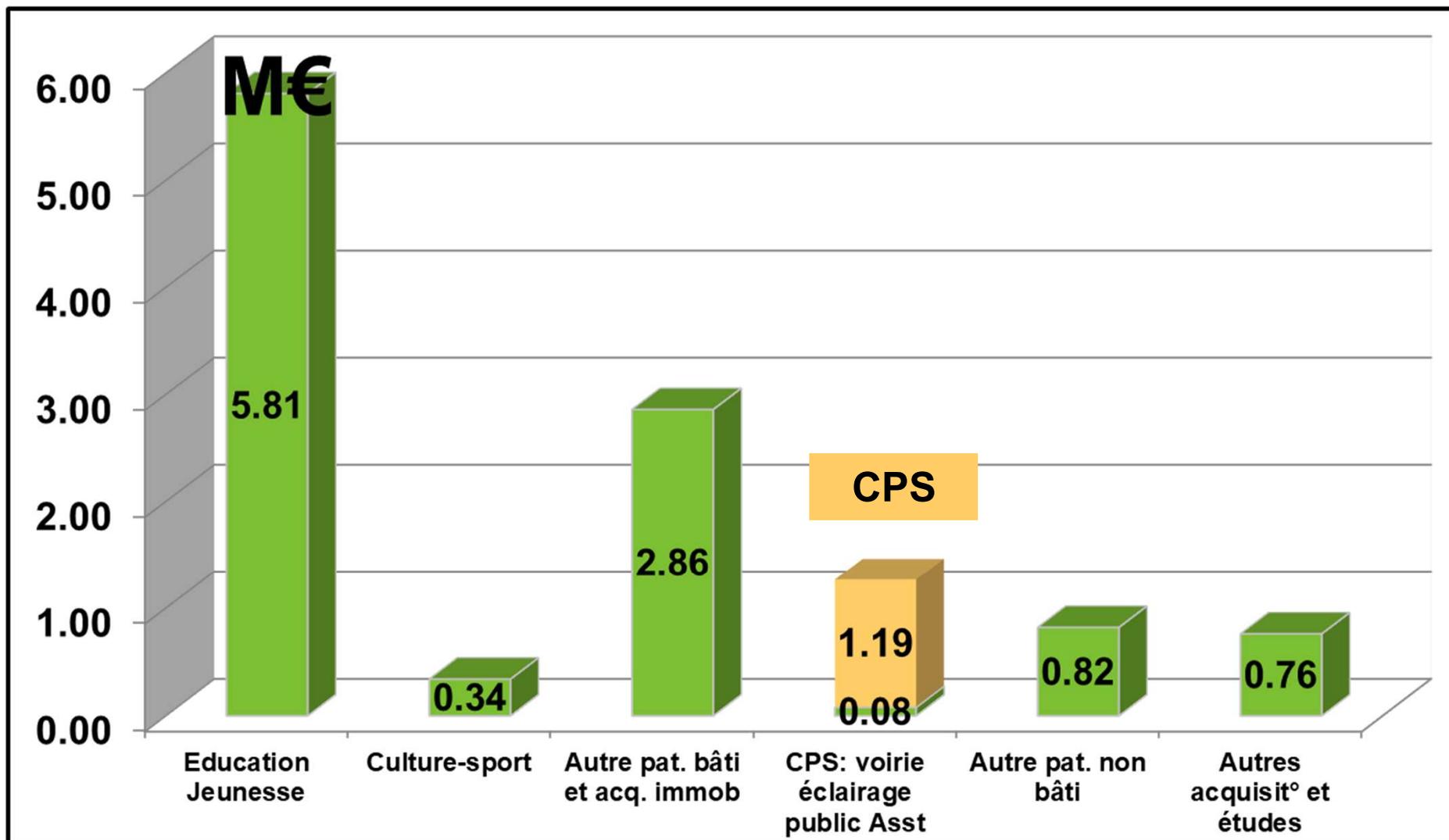
*.des acquisitions immobilières
(dont préemption rue Amodru)*

*.la poursuite de la rénovation et
de la modernisation des
bâtiments, de la voirie et des
réseaux*

*.le début de la construction du
centre nautique de Moulon*



Ventilation des dépenses d'investissement 2022 par secteur



Principales réalisations de 2022

Ecoles

- ✓ **Travaux de réhabilitation thermique et de rénovation des abords et des réseaux du groupe scolaire du Centre (3,05 M€ sur un budget total de 5 M€ répartis de 2021 à 2023)**
- ✓ **Remplacement des menuiseries extérieures des écoles de la Plaine, des Sablons, de l'Abbaye et de Belleville (1,15 M€)**

Principales réalisations de 2022

Autre patrimoine bâti

- ✓ Acquisition par préemption de l'immeuble du 21, rue Amodru (commerces et 4 logements) pour 1,14 M€
- ✓ Acquisition de 2 logements, sis quartier de Moulon pour 515 K€
- ✓ Travaux d'aménagement du nouveau CTM, route de Chateaufort : 590 K€
- ✓ Remplacement des menuiseries extérieures de la gendarmerie de Chevry : 140 K€

Principales réalisations de 2022

CPS : voirie & éclairage public : 1,3 M€

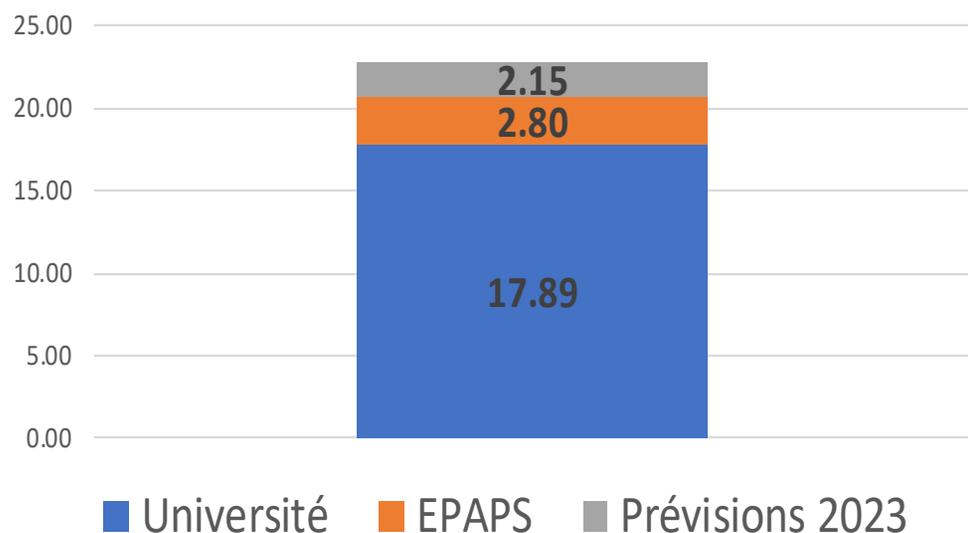
- ✓ **Rappel : la commune de Gif participe au financement à hauteur de 76% des dépenses HT**
- ✓ **Voiries rénovées : avenues Montaigne et Paul Bert (Hacquinière); avenue des Carrières et impasses (quartier de Belleville) ; allées des Graviers, de la Salmouille et de Mocsouris (quartier de Chevry); route de Chevreuse (Vallée)**

Autres réalisations notoires de 2022

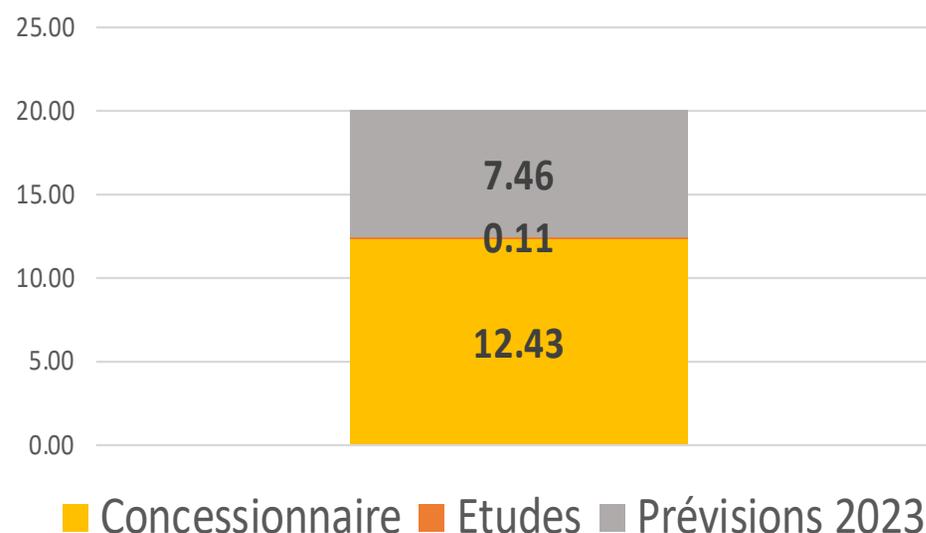
- ✓ **Réaménagement des aires de jeux de l'Abbaye, La Nattée (et solde Château de Belleville) : 285 K€**
- ✓ **Mise en place du réseau communal de fibre noire : 235 K€ (450 K€ sur 2 ans)**
- ✓ **Travaux sur les liaisons douces, chemins piétons, mobilier urbain (380 K€)**
- ✓ **Déploiement de la vidéo-protection (100 K€)**

Focus sur la construction du centre nautique de Moulon

Subventions en M€



Dépenses en M€



Fin 2022, conformément au calendrier initial et à l'objectif de ne pas pénaliser la trésorerie de la commune, les subventions perçues se sont élevées à 20,69 M€, et les paiements limités à 12,54 M€.

En gris sur le graphique, les prévisions en recettes et dépenses nouvelles de 2023.

Balance des recettes d'investissement de 2022 en M€

Nature des recettes	Crédits ouverts	Titres émis	Crédits reportés	Crédits annulés
Dotat° / Subvent° / Participat°	4.42	3.25	1.28	-0.11
Subvention Piscine	20.70	20.69	0.00	0.00
Produits de cession	0.71	0.00	0.00	0.71
Nouveaux emprunts	20.79	3.75	15.00	2.04
Affectation du résultat 2021	2.01	2.01	0.00	0.00
Virement du fonctionnement	3.62	1.95	0.00	1.67
Autres opérations d'ordre	0.10	0.10	0.00	0.00
TOTAL	52.35	31.75	16.28	4.31

La composition du financement de l'investissement demeure équilibrée

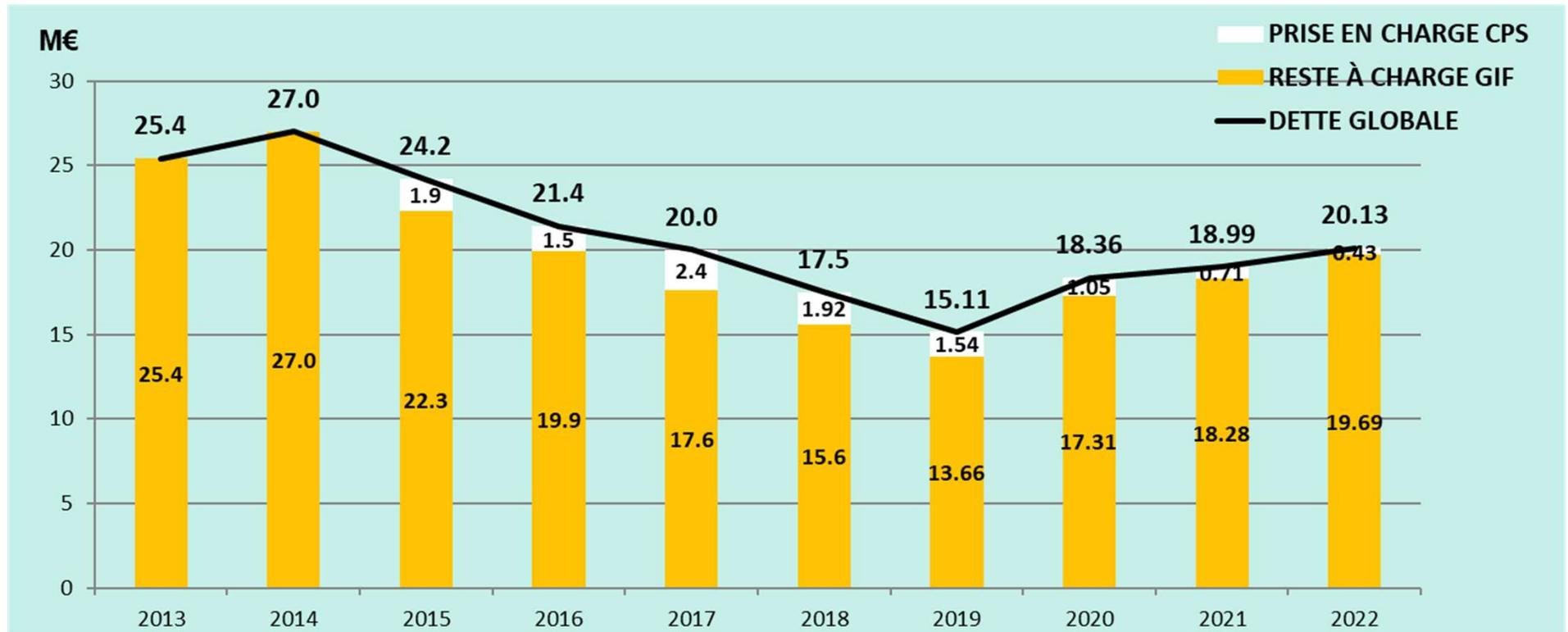
Financement en M€	2019	2020	2021	2022
Rappel des dépenses d'équipement hors piscine	7.53	9.32	8.17	10.68
Epargne nette (après remb. de la dette)	1.67	1.21	0.98	1.35
Dotations et subventions	3.14	2.03	4.91	3.25
Produits des cessions	0.40	0.20	0.32	0.73
Nouveaux emprunts	0.00	5.50	3.00	3.75

.Hausse sensible de l'épargne nette, qui demeure à un niveau satisfaisant au vu de la période traversée (crise sanitaire, inflation)

.Bonne tenue du poste des dotations et subventions qui constituent la part la plus importante du financement (37% sur la période 2019-22)

.Appel à l'emprunt de 3,75 M€ en 2022. Part de l'emprunt qui reste limitée (34% sur la période 2019-22).

Evolution de l'endettement



Après un cycle important d'investissements (Val Fleury, place du Marché neuf, Château de Belleville), l'endettement a connu un pic en 2014. Par la suite, la bonne tenue de l'épargne et une politique active de recherche de subventions, ont permis un moindre appel à l'emprunt. Depuis 3 ans, la reprise d'un plan d'investissement ambitieux, notamment en direction des écoles, et des acquisitions importantes ont nécessité le recours à un nouvel endettement qui reste adapté à la capacité de remboursement de la commune.

Balance des dépenses de fonctionnement de 2022 en M€

Nature des dépenses	Crédits ouverts	Mandats émis	Crédits annulés
Charges de personnel	16.70	16.64	0.06
Charges de gestion	10.05	9.37	0.68
Prélèvements	1.36	1.35	0.01
Charges financières	0.25	0.24	0.01
<i>Opérations d'ordre</i>	<i>3.62</i>	<i>1.95</i>	<i>1.67</i>
TOTAL	31.98	29.55	2.43

Section de fonctionnement : effet de l'inflation et retour à une situation normale « d'avant crise sanitaire »

Evolution des dépenses réelles en M€	2019	2020	2021	2022
Charges de personnel	15.21	15.42	15.77	16.64
Charges de gestion	8.60	7.76	8.54	9.37
Attribution de compensation (CPS)	0.66	0.83	0.83	0.83
Charges financières	0.33	0.28	0.24	0.24
Prélèvements (FPIC, IDF Mobilité)	0.48	0.47	0.55	0.52
TOTAL	25.28	24.76	25.93	27.60

Les dépenses ont progressé de 6,4% en 2022 par rapport à 2021 pour deux raisons :

-les effets de l'inflation : revalorisation du point d'indice de rémunération des agents publics à compter du 1^{er} juillet (+300 K€) ; prise en compte dans les formules de revalorisation des tarifs portant sur les achats de denrées et fournitures (alimentation, papier, hygiène et nettoyage ...)

-les services ont repris une activité quasi-normale d'avant crise sanitaire avec augmentation du périmètre : quartier de Moulon.

Balance des recettes de fonctionnement de 2022

Nature des recettes	Crédits ouverts	Titres émis	Crédits annulés
Impôts et taxes	19.99	20.49	-0.50
Dotations et subventions	4.71	4.47	0.24
Tarifification, loyers, remb.	6.51	6.45	0.06
Produits financiers	0.03	0.03	0.00
Produits exceptionnels	0.00	0.85	-0.85
<i>Excédent reporté de 2021</i>	<i>0.74</i>		
TOTAL	31.98	32.29	-1.05

Hausse significative des recettes de fonctionnement

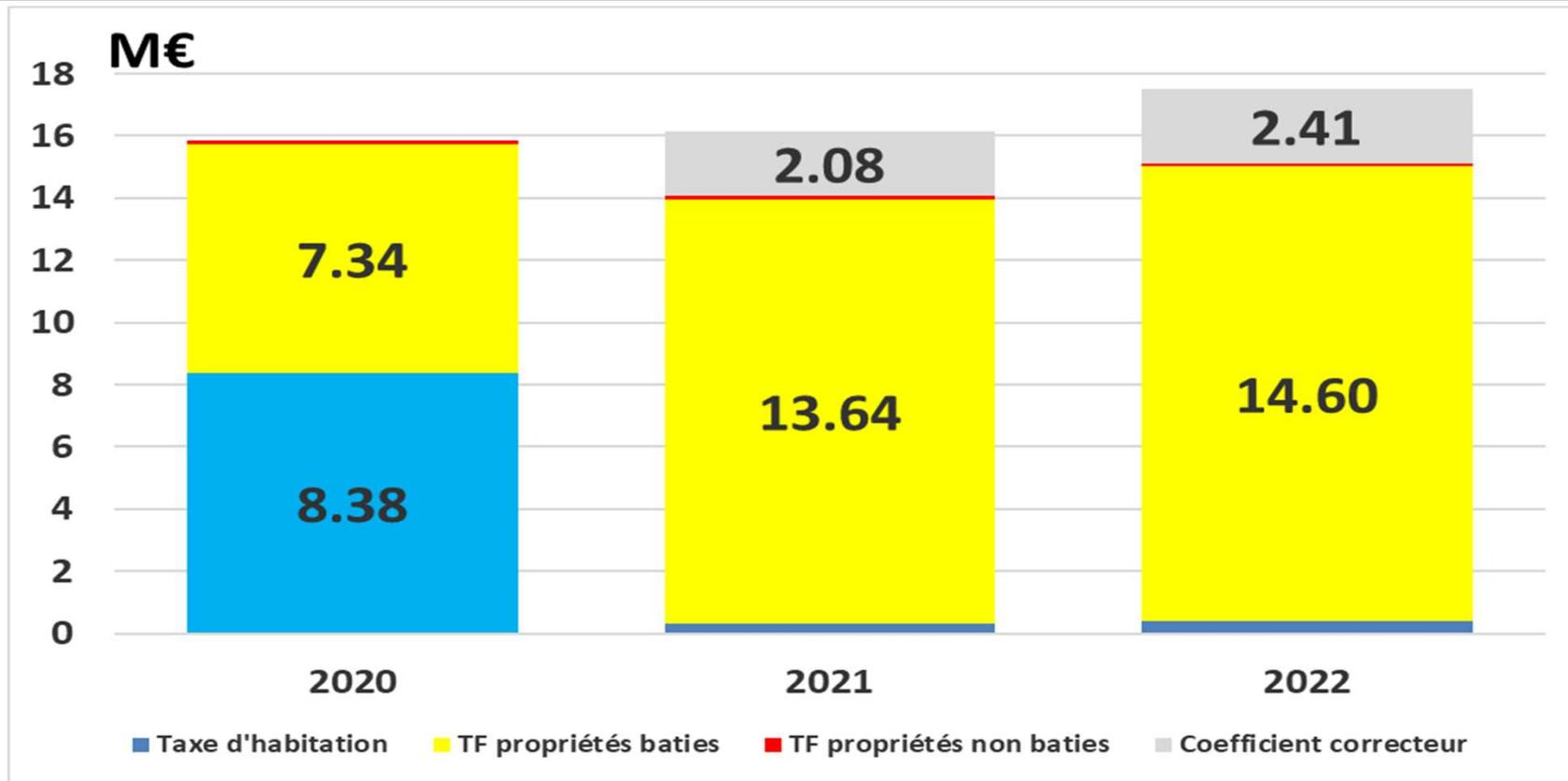
Evolution des recettes réelles en M€	2019	2020	2021	2022
Impôts et taxes	18.18	18.18	18.75	20.49
Dotations et subventions	4.44	4.69	4.38	4.47
Gestion courante (tarifs, loyers, remb...)	6.53	5.26	6.09	6.48
Produits exceptionnels et de cession	0.58	0.29	0.38	0.85
TOTAL	29.73	28.42	29.60	32.29

L'évolution des recettes courantes atteint 7,6% et dépasse de façon significative la hausse des dépenses.

Cette progression est en grande partie due à l'évolution des bases fiscales de la taxe foncière des propriétés bâties : constructions (quartier de Moulon) +5%, inflation +3,40%. Par ailleurs, le produit de la taxe additionnelle aux droits de mutation a battu un record, dépassant 1,6 M€ (moyenne de 1,4 M€/an).

Les tarifications des services et du domaine ont bénéficié du retour à une activité d'avant crise sanitaire.

Evolution du panier fiscal de la commune sans hausse des taux



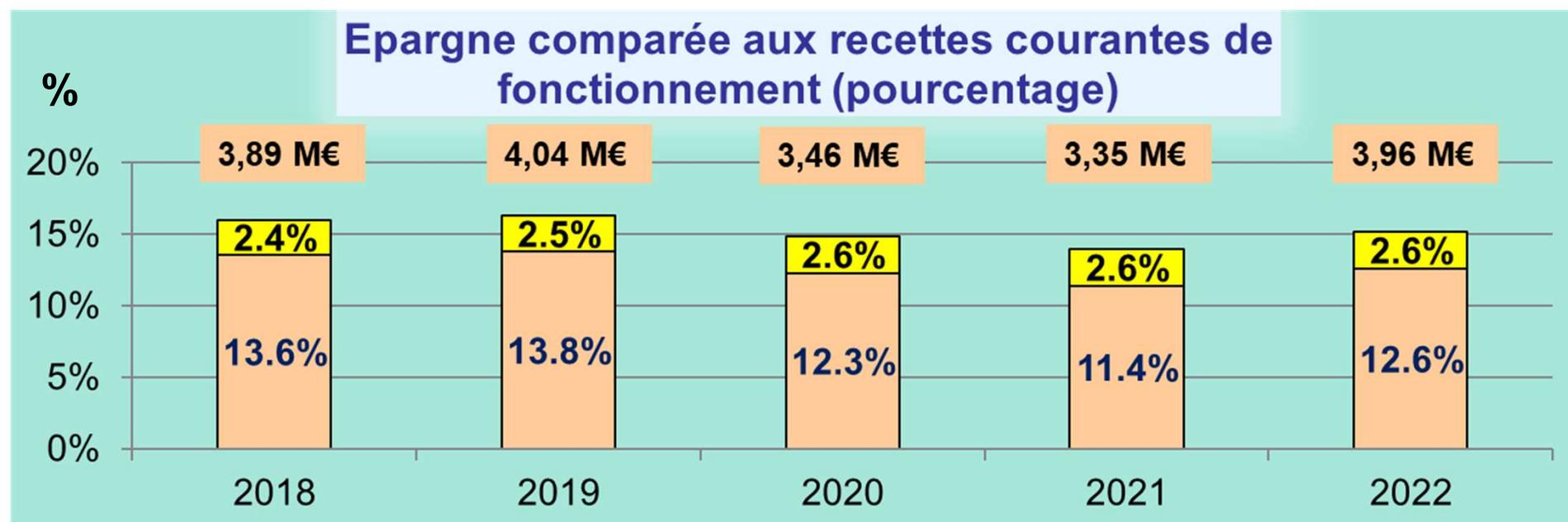
TH : depuis 2021, il ne reste plus que la TH sur les résidences secondaire. Le produit fiscal passe de 8,38 M€ en 2020 à 0,40 M€ en 2022

TFPB : la taxe foncière incorpore désormais l'ex-part départementale. Le produit passe de 7,34 M€ en 2020 à 13,64 M€ en 2021 et 14,60 M€ en 2022, **A TAUX CONSTANT**

TFPnB : pas de changement. Produit de 100 K€.

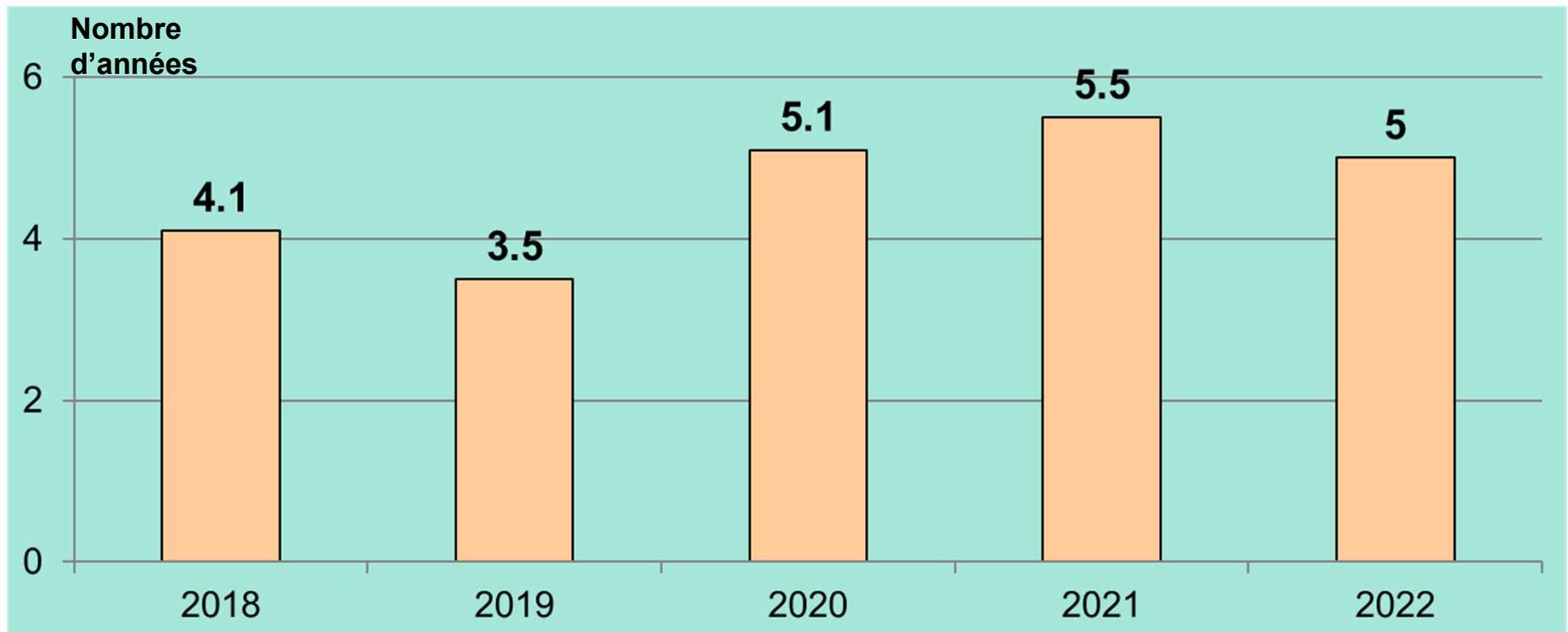
Coefficient correcteur : compensation financière versée par l'Etat quand la TH perdue est supérieure à la TFPB reçue du Département. 2,08 M€ en 2021, puis 2,41 M€ en 2022.

Ratio 1: taux d'épargne brute



- **L'épargne brute constitue le solde de la section de fonctionnement. Cet autofinancement permet à la commune de mettre en œuvre de nouveaux projets. Ratio qui enregistre une hausse en 2022 grâce au dynamisme des recettes.**
- **La commune de Gif finance à hauteur de 0,80 M€ prélevés sur son épargne, les dépenses d'investissement de voirie et eaux pluviales transférées à la CPS. Ce montant est ajouté sur le graphique (en jaune).**

Ratio 2 : capacité de désendettement en années



- Ce ratio détermine le nombre d'années qu'il faut à la commune pour rembourser sa dette (encours de la dette / épargne brute).
- **Amélioration du ratio (augmentation plus forte de l'épargne que de l'encours de dette) restant très nettement en dessous du seuil de vigilance (12 ans).**